

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
CENTRE UNIVERSITAIRE DE KHENCHELA



DIRECTION DE LA POST-GRADUATION  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DES  
RELATIONS EXTERIEURES

مديرية الدراسات العليا  
والبحث العلمي والعلاقات الخارجية

N°..... /D.P.G.R.S.R.E / 2009

رقم..... /م.د.ع.ب.ع.خ / 2009

## Stage de Perfectionnement Avis au Personnel Technique et Administratif

Les fonctionnaires titulaires (catégorie 10 et plus) ayant 03ans de service, peuvent déposer leurs dossiers de candidature avant le 04/03/2009, au service de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique

- 1- Une demande manuscrite.
- 2- Lettre d'accueil.
- 3- Arrêté de titularisation.
- 4- Plan de travail.

**NB :**

- a/ la priorité sera donnée aux fonctionnaires n'ayant jamais bénéficié de stage.
- b- les stages doivent être consommés dans leur totalité (100%).
- c- les demandes des fonctionnaires n'ayant pas consommé leurs stages 2008 ne sont pas admissibles.

**Le Directeur Adjoint Chargé de la Post-Graduation,  
Et de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures**



**Congés Scientifiques ,**  
**Congrès et Séminaires**  
**Avis aux Enseignants de rang Magistral**

Les enseignants de rang magistral, sont priés de déposer leurs dossiers auprès de leurs instituts avant le 04/03/2009.

- 1- Une demande manuscrite
- 2- Photocopie de l'arrêté.
- 3- Lettre d'accueil émanant d'un Universitaire.
- 4- Compte rendu du stage précédent (s'il y a lieu).

Pour les séminaires et congrès rajouter :

- 5- Texte de la Communication.
- 6- Lettre d'acceptation de la communication.

**NB :**

- a/ Les stages doivent être consommés dans leur totalité (100%).
- b / les demandes des enseignants doivent être consommés dans leur totalité (100%).
- c/ Pour les séminaires et les congrès, l'enseignant doit communiquer.

**Le Directeur Adjoint Chargé de la Post-Graduation,  
et de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures**



**STAGE DE COURTE DUREE**  
**Avis aux enseignants titulaires inscrits en thèse de Doctorat**

Les enseignants titulaires inscrits en thèse de Doctorat, sont priés de déposer leurs dossiers auprès de leurs instituts avant le 04/03/2009.

- 1-Une demande manuscrite.
- 2-Certificat d'inscription 2008-2009.
- 3-Photocopie de l'arrêté.
- 4-Lettre d'accueil émanant d'un Universitaire.
- 5-Etat d'avancement de la thèse.
- 6-Compte rendu du stage précédent (s'il y a lieu).

**NB :**

- a/ Les enseignants ayant bénéficié de bourses BAF ou PNE ne sont pas concernés par ce programme.
- b/ la priorité sera donnée aux enseignants n'ayant jamais bénéficié de stage.
- c/ les stages doivent être consommés dans leur totalité (100%).
- d/ les demandes des enseignants n'ayant pas consommé leurs stages 2008 ne sont pas admissibles.

**Le Directeur Adjoint Chargé de la Post-Graduation,  
Et de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures**



DIRECTION DE LA POST-GRADUATION  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DES  
RELATIONS EXTERIEURES

مديرية الدراسات العليا  
والبحث العلمي والعلاقات الخارجية

N°..... /D.P.G.R.S.R.E / 2009

رقم..... /م.د.ع.ب.ع.خ / 2009

..... : ( )

( .....)

..... :



## ENGAGEMENT

*Je soussigné(e) M<sup>lle</sup>, M<sup>me</sup>, M<sup>r</sup>.....*

*Je m'engage sur l'honneur à consommer le stage qui m'est attribué, dans sa totalité*

*Et ce selon l'attestation de bourse, Réf :.....jours*

*J'affirme avoir pris connaissance et accepté, en cas de défection, les mesures administratives et financières inhérentes à la non consommation totale de mon stage.*

Signature de l'intéressé(e)

Légalisation de l'Institut

*Khenchela le, .....*

*Le Directeur Adjoint Chargé de la Post- Graduation  
et de la Recherche Scientifique et des  
Relations Extérieures*





